

RÉCOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Reéducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

N° W19-581237

50952

☒ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 08307 Société : RS FORME
☐ Actif ☐ Pensionné(e) ☒ Autre
 Nom & Prénom : ELIRAKI Mohamed Ali
 Date de naissance : 28/10/1966
 Adresse : Res. Nour El Gharb I 44122 Apt 51
NEUTOUR
 Tél. : 0661231610 Total des frais engagés : _____ Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : Docteur Khalid SLAOUK
Gynécologue - Obstétricien
89, Bd. d'Anfa - Casablanca
Tél : 05 22 22 12 76 / 22 02 71
E-mail : dr.slaouik@hotmail.fr
 Date de consultation : 25-11-2020
 Nom et prénom du malade : Melle ELIRAKI Aicha Age : _____
 Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant
 Nature de la maladie : Troubles Gynécologiques
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances : _____
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 10/12/2020

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Atlas Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed VI et Rue Atlas Ben Abdellah - Quartier de l'Heritage Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (Ligne) - Fax : 05 22 20 78 18 - www.mupras.com

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

SOINS DENTAIRES

Dents
Traitees

Nature des
Soins

Coefficient

INP :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DEBUT
D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

		H	
	255.234.12	255.234.12	
	00000000	00000000	
D			
	00000000	00000000	
	355.234.12	355.234.12	
			B

[Creation, remont, adjonction]
Fonctionnel: Thérapeutique, nécessité d'un professionnel

		DATE DU DEVIS	
		DATE DE L'EXECUTION	

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

Docteur Khalid Slaoui

Gynécologue - Obstétricien

Diplôme d'Etat de la Faculté de médecine de Reims

Ancien attaché au C.H.U de Reims

Gynécologie - Accouchements

Chirurgie Gynécologique

Stérilité - Echographie

Sur Rendez-vous

Mademoiselle EL IRAKI Aicha

الدكتور خالد السلاوي

اختصاصي في الأمراض النسوية و الولادة

خريج كلية الطب برامس

بالمعاهد

Casablanca, le **25 NOV 2020**

52,10 x 3

*** Diane 35**

1 cp le soir pdt 21 jours

7 jours d'arrêt

1 cp le soir pdt 21

7 jours d'arrêt

~~1/2 cp par jour du 1er au 15ème~~
~~de Diane 35~~

*** Androcur**

= 156,30

LOT N°: 52,10
EXP:
PPV:

LOT N°: 52,10
EXP:
PPV:

LOT N°:
EXP:
PPV:

52,10

Pharmacie Lahjajma
ZEMMAMA Nadia
Avenue du Phare - Résidence
Taghazout - Casablanca
Tél.: 05 22 29 35 64

Docteur Khalid SLAOUI

Gynécologue - Obstétricien

~~89, Bd. d'Anfa - Casablanca~~

Tél.: 05 22 22 12 76 / 22 02 71

E-mail: dr.slaouik@hotmail.fr.

Résidence Ibn Zaidoun - 1er étage Appartement 3B

89 - 91 Bd. d'Anfa - Casablanca

Tél.: 0522 22 12 76 / 05 22 22 02 71 - Fax : 0522 29 56 51

E-mail : dr.slaouik@hotmail.fr

URGENCES : Clinique Val d'Anfa 19, Bd. Franklin Roosevelt - Casablanca

ICE : 001597006000054

إقامة ابن زيدون الطابق الأول الشقة رقم 3 ب

89 - 91 شارع أنفا - الدار البيضاء

الهاتف : 0522 29 56 51 / 0522 22 12 76 / 0522 22 02 71 - الفاكس : 0522 39 69 36 à 39 / 0522 39 60 10 à 13 / 0522 36 87 87 / 0522 79 01 00

INPE : 091130294

Dr. SLAOUI Khalid
Gynécologue-Obstétricien

DATE : 25 Nov 2021 FACTURE N° 0923/20

Nom et Prénom de la Patiente El IRAKI Houda

- Consultation du 25 Nov 2021 250 DHS
- Echographie du 26 Nov 2021 350 DHS
- Electrocoagulation du col DHS
- Pose et Fourniture de stérilet du DHS
- DHS

Le montant des honoraires s'élevant à la somme de 600 DHS

Docteur Khalid SLAOUI
89, Bd d'Anfa - Casablanca
Tél : 022 22 12 76 / 022 22 02 71
Fax : 022 29 56 51

KCE : 001597006000054

INPE 091130294



